

Le Journal du Conseil de Quartier République Saint-Ambroise



Voltaire L'Enoir



Edito

Le « Voltaire L'Enoir N° 20 » est entre vos mains. C'est au printemps 2004 que le premier numéro vint à vous.

Ce journal est un périodique puisqu'il est édité pour les plénières du Conseil de Quartier République Saint Ambroise (CQRSA), nous avons voulu, pour fêter cet événement écrire un article sur la MJC qui fête son cinquantenaire et décrire le portrait d'un jeune qui a vingt ans, né dans le vingtième, qui a fréquenté l'école de la rue Baudin et qui habite sur le XI^{ème}.

A Mohamed, je lui dis : « Vaincs tes difficultés ! Va de l'avant ! » et j'espère que ce ne sera pas en vain que le journal demande aux conseils de quartier la possibilité de t'aider.

La Bibliothèque Nationale de France nous réclame deux exemplaires pour chaque numéro édité et à venir. Cela vaut bien « de se jeter un petit vin derrière la cravate », alors rendez-vous à la plénière du 27 mars 2013 pour fêter ça.

Louis Aumont

C'est cette année que la Maison des Jeunes et de la Culture de la rue Mercœur fête son demi-siècle. Comme elle est connue dans tout l'arrondissement, et même au-delà, nous avons interrogé la présidente de l'Association MJC Paris Mercœur, Marie-France Kamdin, et son Directeur, Stéphane Woegtlin, sur son histoire.



Voltaire L'Enoir : Comment s'organise le fonctionnement de votre Association ?

MJC Mercœur : Notre maison est gérée comme une Association loi 1901 avec un Bureau, et un Conseil d'Administration élu par les 242 adhérents. Avec ceux-ci, nous dénombrons 1.600 usagers qui s'adonnent aux 70 activités proposées, en échange d'une cotisation annuelle de 12 Euros (mais seulement 5 Euros pour les 16-18 ans). Maintenant financée par la Ville de Paris, la MJC fait travailler 60 personnes, dont 16 salariés.

V-L : Que pouvez-vous nous dire de votre histoire ?

MJC Mercœur : C'est en 1962 que les habitants du quartier ont voulu mettre en chantier, sur des terrains des anciens établissements Suchard devenus disponibles, une maison leur appartenant. Il y avait alors un manque cruel de structures et d'activités aussi bien pour

les jeunes que pour les aînés. Comme vous le savez, le XI^{ème} a toujours regroupé des personnes généreuses et altruistes, en tous domaines, ce qui a été une mine pour les porteurs de ce projet. La MJC a ainsi ouvert dès janvier 1963, en tant qu'institution laïque innovante, dans un esprit associatif pour le développement d'une culture ouvrière, et c'est cet état d'esprit qu'elle a toujours défendu : une éducation citoyenne, une jeunesse porteuse d'espoir, un quartier solidaire. De multiples choses ont été lancées : lieu de vie, vie de quartier, salles de réunion, bibliothèque, école des parents, ateliers, repas partagés, échanges de savoirs, qui ont très bien fonctionné jusqu'en 1968-70.

V-L : Que s'est-il passé ensuite ?

MJC Mercœur : De structure de quartier autonome, la MJC est devenue dépendante de la Ville de Paris qui la subventionne et a

donc pris en mains sa destinée, l'obligeant à revoir ses objectifs et ainsi à recadrer, rectifier, et institutionnaliser.... La Ville propose et nous tentons de défendre notre objectif de départ : être un lieu d'animations de quartier et d'échanges.

V-L : Et maintenant, quels sont vos projets ?

MJC Mercœur : Beaucoup de choses ont été faites depuis cinquante ans, même si une partie de nos prérogatives ont été reprises par diverses associations, tel Feu Vert qui s'occupe d'animations de rues. Mais nous continuons encore et toujours à œuvrer pour que tous les habitants du 11^e apprennent, peut-être grâce à nous, à vivre ensemble, à ne pas avoir peur de l'autre et à se convaincre que l'amitié et la fraternité entre tous est possible.

Propos recueillis par
Michel Roure

MJC Mercœur
4 Rue Mercœur
75011 Paris
tél : 01 43 79 25 54
<http://mercœur.asso.fr>

Quoi de neuf dans les transports publics du XI^{ème} ?



Le 4 décembre 2012, s'est tenue à la mairie du XI^{ème} une réunion présidée par M. Luc Lebon, adjoint chargé des transports, des déplacements et de l'espace public, à laquelle étaient conviés et présents :

- ▷ le responsable de l'agence du développement de la RATP Paris,
- ▷ les représentants du Conseil des Anciens,
- ▷ les représentants des cinq Conseils de Quartier.

Les nombreuses questions adressées préalablement par mail se résument ainsi :

concernant les bus :

- ▷ Atribus à mieux adapter, informations aux usagers et accessibilité insuffisantes, (revoir les diffusions sonores aux abris et à l'intérieur des bus, ainsi que l'encombrement des couloirs notamment par des poussettes non pliées),
- ▷ Manque de civisme de certains passagers, temps d'attente trop longs, modifications imprévues des itinéraires et des terminus intermédiaires,
- ▷ Conduite brusque de certains chauffeurs, validité des titres de transport (rendre l'aller et le retour possibles sur la même ligne), création d'une ligne 71, desserte 7 jours / 7 de la ligne 56.

concernant le métro :

La vente automatisée des titres de transport nécessite la présence permanente d'un agent préposé à l'accueil et l'information.

Existe-il un plan des stations accessibles aux personnes à mobilité réduite ?

Pourquoi n'a-t-il été prévu ni escalator ni ascenseur lors de la rénovation de la place de la République ?

Pour le futur jardin Truillot, est-il prévu d'en équiper les stations St-Ambroise et Richard-Lenoir ? Propreté et sécurité de certaines stations (par exemple, St-Ambroise).

Discussion

Le représentant de la RATP engage le débat en apportant des éléments de réponse.

Les atribus font partie du mobilier urbain, actuellement entretenus par la société JCDecaux dans le cadre d'un contrat signé avec la Ville de Paris.

Deux expériences sont à l'étude aux arrêts «Diderot-Gare de Lyon» (financé par l'Europe), et «Bastille-St-Antoine» (financé par la Ville avec un nouveau Mobilier Urbain Intelligent modulable, appelé M.UR.I).

La régulation du trafic et les informations aux voyageurs sont gérées par S.I.E.L (Système Information En Ligne) qui utilise la technologie GPS. Les informations affichées sur les écrans à cristaux liquides (tous les arrêts n'en sont pas équipés à cause de problèmes de réception) sont transmises par un émetteur situé au sommet de la tour Montparnasse et alimenté par le service de régulation de la RATP. C'est ce dernier qui décide un service partiel, une déviation, ou la fréquence des passages, en fonction des aléas de la circulation. Les temps d'attente sont aussi tributaires du non-respect des voies de bus.

L'accessibilité aux autobus pour les passagers à mobilité réduite pourrait être favorisée par la création d'«oreilles» ou d'«avancées», mais leur coût est exorbitant, de l'ordre de 30.000 €, et nécessite l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Les poussettes sont souvent doubles, donc peu pliables, et la limitation à deux est inapplicable car les personnes concernées ne peuvent pas utiliser le métro. Il est nécessaire de revoir l'aménagement des bus pour en optimiser l'espace.

La création d'une ligne 71 «Porte de la Villette-Gare de Bercy», annoncée en 2009, n'a pas avancé et semble compromise par l'étude du prolongement de la ligne 65 jusqu'à cette même gare.

L'entretien des stations de métro est sous-traité et rendu difficile au regard du comportement de nombreux SDF.

L'augmentation du nombre des guichets automatiques a pour but de rendre l'agent d'accueil plus disponible aux usagers (pourquoi pas, en effet, mais comment faire quand l'agent est appelé ailleurs : attendre sans fin ou bien «passer en fraude» ?) C'est le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) qui organise, coordonne et finance les transports publics en Ile-de-France, eux-mêmes assurés par la RATP, la SNCF Transilien et l'Association OPTILE (bus privés) :

- ▷ Il crée les titres de transport et fixe les tarifs,
- ▷ Il définit l'offre de transports et la qualité des services dans le cadre de contrats signés avec les transporteurs,
- ▷ Il assure et coordonne la modernisation du réseau en définissant les principes des grands investissements



Atribus nouvelle génération (M.UR.I)

publics et en décidant des modalités de leur réalisation, ▷ Il met en œuvre les décisions prises au sein de son conseil d'administration telles que le prolongement d'une ligne de métro, la rénovation d'une gare, l'aménagement de voies de bus, le lancement de nouveaux services, l'augmentation du nombre de trains ou de bus, l'information sur les temps d'attente, la vidéo surveillance. ▷ Il fixe le prix des tarifs sociaux, du pass Navigo, etc.

Louis Aumont

Source STIF : <http://www.stif.info>

CONCOURS



D'après la légende, le coq de l'Eglise Notre-Dame de la Procession (remplacée depuis par l'Eglise Saint Ambroise), dont Mgr Maurice d'Hulst était le vicaire, s'envola pour venir atterrir dans une cour de notre quartier.

Trouvez le coq et donnez son adresse !

Gagnez, après tirage au sort, une coupe de cheveux «jeune styliste»

chez Jean-Louis DÉFORGES, 71 boulevard Richard Lenoir.

Envoyez votre réponse sur papier libre avec vos coordonnées à :

Mairie du XI^{ème} Place Léon Blum 75011 Paris

Journal du Conseil de Quartier République St Ambroise

Réponse du précédent concours :

Pas encore grappillé, je mûris dans notre quartier. Où suis-je? Il s'agit des grappes de raisin d'une vigne poussant dans le jardin

Pihet-Beslay (92m²) au 2 rue Pihet

Félicitations à notre gagnante :

Armelle PORCHER

Un lieu de mémoire C'était la dernière séance...

C'était un temps pas si ancien où il m'arrivait d'errer parfois tôt parfois tard dans le quartier où j'habitais déjà.

En ce temps-là, sortant de la bouche de métro, la façade du cinéma le Saint Ambroise exposait les titres en grosses lettres des films projetés.



Luxe et plaisir de résister ou pas à la tentation d'une séance de ciné juste avant de rentrer chez soi. C'est vrai qu'à l'époque, c'étaient quelques francs et un tarif étudiant pour goûter à la programmation «Art et Essais» de cette salle de quartier qui a su résister longtemps avant de disparaître comme tant d'autres...

C'est vrai aussi qu'à la fin, les affiches ne variaient plus beaucoup. Je me rappelle que «Le Manuscrit trouvé à Saragosse» ou «La Clepsydre», dans les années 80 je crois, restèrent invariablement des mois durant à l'affiche.

Sur la fin aussi, les fauteuils (dans les bruns orangés,) s'avachissaient de plus en

plus, trop fatigués pour se relever, très mous et près de s'écrouler.

Ce coin chaud est devenu bien vite une n-ième boutique de vêtement en gros où l'on ne rentre plus et dont les enseignes se succèdent. Le chantier du jardin Truillot devrait démolir le bâtiment et ses si belles fenêtres.

Tiens ! La 30^{ème} édition du Festival International de l'Environnement s'est tenu du 19 au 26 février au cinéma des Cinéastes, dire que ça pourrait se passer dans un cinéma donnant directement sur un jardin...

Marc Claramunt

Portrait

Avoir 20 ans dans le quartier



Rencontre avec
Mohamed CONDE,
à la MJC Mercœur

Voltaire Lenoir :
Qui êtes-vous Mohamed Condé ?

Mohamed Condé :
J'ai eu 20 ans en mars 2012. Mes parents étaient africains mais, moi, je suis parisien. Je suis né dans le XX^{ème} et j'habite dans le XI^{ème}, passage Basfroi. J'ai fait ma scolarité dans

le quartier, notamment au collège Alain Fournier. Puis j'ai suivi des cours de maroquinerie à Turquetil. Je n'ai pas eu le CAP ; cela ne m'intéressait pas trop.

V-L : Que faites-vous maintenant ?

MC : Je suis animateur scolaire à l'école Godefroy Cavaignac : j'aime bien m'occuper des jeunes. J'aime aussi me retrouver avec des copains à la MJC Mercœur. J'ai fait quelques conneries quand j'étais plus jeune, mais j'ai rencontré des gens qui m'ont aidé, notamment des bons copains et des personnes de la communauté musulmane, et qui m'ont fait grandir.

V-L : Et quels sont vos projets ?

MC : Je voudrais créer une structure d'animation dans le quartier, avec du sport et

de la danse. Peut-être aussi passer le BAF (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Ou encore, si c'était possible, j'aimerais suivre des cours de Bac Pro Commerce pour monter une boutique d'articles et de vêtements de sport. J'aime beaucoup créer....

V-L : Avoir 20 ans en 2013, c'est bien pour vous ?

MC : Pour l'instant, ça va. J'ai un appart, enfin que je partage avec la famille, et un job...Mais je ne suis pas très riche....Et puis il y a les copains, des projets et pour l'instant, je me trouve très bien dans mon quartier ...

Propos recueillis par
Michel ROURE

A voir... jusqu'au 4 mai

« Auschwitz et après »
de Charlotte Delbo.

Un spectacle fort à l'attention d'un large public (à partir de 10-11 ans). Charlotte Delbo, dont 2013 marque le centenaire de la naissance, fut l'assistante de Louis Jouvet. Entrés dans la résistance, elle et son mari furent arrêtés en mars 1942. Il a été fusillé au Mont Valérien et elle déportée en janvier 43 à Auschwitz-Birkenau, les portes de l'enfer...Elle y survécut.

Le spectacle relate, en un peu plus d'une heure, ces trois années cruciales, son arrestation puis sa déportation, l'invivable cependant vécu de par la présence de l'amitié et grâce au théâtre. Trois comédiennes sont les voix de Charlotte Delbo et de ses camarades dans une mise en espace dépourvue mais efficace. Elles trouvent le ton juste, jamais «pleurnichard», au moyen d'une diction rapide et saccadée.

Le décor minimaliste est enrichi par l'éclairage (Elodie Murat) qui est en quelque sorte un quatrième acteur... L'ombre d'un barreau de prison devient, à elle seule, guillotine...

« Perdre la mémoire, c'est se perdre soi-même »
est-il dit....

à la Folie Théâtre
6 rue de la Folie Méricourt
M^e Saint-Ambroise

Tous les samedis à 18h15.
Tarifs 22 et 17 Euros
(chômeurs, étudiants,
habitants du XI^{ème})

Tél. : 01 43 55 14 80

Ça se passe près de chez vous...

Projet du jardin Truillot

À la suite du vœu exprimé, en novembre 2012, par notre Conseil de Quartier réuni en Assemblée plénière, celui-ci s'est associé au groupe d'animation de l'association Agir Solidaire pour la Quartier Popincourt (ASQP) et au collectif Carré Truillot pour rédiger une contribution commune au cahier des charges du projet.

Ces deux documents (vœu et contribution) ont été transmis au maire du XI^{ème} qui les a fait suivre à Mme Fabienne Giboudeaux, adjointe au Maire de Paris, chargée des parcs et jardins. Rendez-vous a été pris le mercredi 27 mars afin d'aborder le travail commun des habitants, des élus et des services techniques sur le projet de jardin et de trame verte.

À la suite des contacts initiés par le groupe d'animation et en s'appuyant sur les comptes rendus des réunions d'habitants, des élèves de l'École supérieure d'arts appliqués en BTS «Design d'espace» (Ecole Duperré, dans le III^{ème} arr.) ont réalisé, dans le cadre de leur diplôme, des travaux de conception du jardin : maquettes, posters, etc., qui ont été exposés lors des journées Portes Ouvertes de l'école les 1^{er} et 2 février 2013. Ces travaux étant remarquables, une exposition à la Mairie du XI^{ème} est envisagée pour permettre aux habitants d'en prendre connaissance.

En outre, une conférence sur le projet de jardin autour d'un paysagiste, d'un historien du quartier et d'un urbaniste sera prochainement proposée à tous.

Daniel Chichereau

A retenir...

Vide-grenier

DIMANCHE 21 AVRIL

5^{ème} édition du vide-grenier rue de la Folie-Méricourt dès 7h du matin. Les recettes serviront à payer les illuminations de la rue pour le Noël 2013. Voir affichage dans les vitrines du quartier.

Informations : videgrenier.org

Ne pas appeler la Mairie !

Rallyes dans les rues du XI^{ème} SAMEDI 25 MAI

Organisés par le Conseil de Quartier Léon Blum/Folie Régnault, trois rallyes sont prévus le samedi 25 mai à l'occasion des 50 ans de la MJC Mercœur.

Sur les pas :

- ◇ de la Commune de Paris
- ◇ des artisans du faubourg
- ◇ du Commissaire Maigret

Renseignements
auprès de la MJC Mercœur
Tél. : 01 43 79 25 54

Nouveau Centre de Santé



Le Centre de Santé du 70 rue du Chemin Vert (qui était géré par la Ville) a définitivement fermé. Un nouvel espace de santé «Institut Alfred Fournier, Chemin Vert » vient d'ouvrir au 44-50 rue Pétion (à l'angle de la rue du Chemin Vert).

Ouvert de 8h à 18h30, il comporte 7 cabinets médicaux (médecine générale, gynéco, dermato), 3 cabinets dentaires, 1 centre de vaccinations internationales, des soins infirmiers (de 8h à 14h) et exécute des prélèvements pour analyses biologiques (de 8h à 11h) Centre de santé conventionné du secteur 1, il accepte les bénéficiaires de la C.M.U, CMU-C, AME et pratique le tiers payant

Consultations sur RV :
Tél. : 01.84.17.11.00.
Pour en savoir plus :
www.institutfournier.org

Alerte aux pickpockets !

Recrudescence de pickpockets dans notre quartier, souvent très jeunes, agissent auprès des distributeurs automatiques de billets. Afin d'être davantage en sécurité, nous vous conseillons de retirer votre argent aux distributeurs situés à l'intérieur des banques

Nouvel aménagement Place Padeloup



Située devant le Cirque d'Hiver, cette place va devenir un espace pour les piétons selon un projet qui a été présenté au public, le 10 décembre dernier à la Mairie du XI^{ème} : la circulation de la rue Amelot qui la traverse actuellement sera réglementée et détournée par le boulevard du Temple, via la rue de Crussol. Les travaux estimés à 350.000,00 Euros sont prévus pour cette année.

Le square attenant sera lui aussi modifié : l'aire de jeux pour les plus petits, en mauvais état bien que peu utilisés (côté Oberkampf) sera supprimé pour faire place à un nouvel aménagement pour collégiens (en concertation avec le collège Beaumarchais). Par ailleurs le square sera nettoyé, des bancs ajoutés, les végétaux remplacés et les grilles repeintes.

Aberrant car personne de bouge ...



Installée courant décembre sur une place de parking, une cabane de chantier cache totalement aux piétons les feux censés sécuriser la traversée du bd Voltaire, face au 75 et, en outre, empêche la visibilité des piétons quand la traversée se fait du côté pair vers l'impair.

Le commissariat, la voirie du XI^{ème} et le loueur de cabanes sont prévenus, mais personne ne bouge !

Petite réflexion d'un agent de police (sans rire) : "Cette cabane est posée sur un stationnement payant qui est régulièrement payé : c'est donc le stationnement qui est mal situé."

Voltaire
Lenoir

Le Journal du Conseil de Quartier République Saint-Ambroise

Conception et rédaction : Louis Aumont, Marc Claramunt, Monique Duda, Michel Roure, Alain Rozenkier, Thérèse Tranchessec-Charvin, Annie Triniac, Michel Zug

Dessins et illustrations : Frédéric Augis, Thomas Dapon

CONTACT

Cellule des Conseils de Quartier
de la Mairie du XI^{ème}, Gisèle Brisson

Tél : 01 53 27 12 80

gisele.brisson@paris.fr

<http://mairie11.paris.fr>